

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous voilà à nouveau dans une phase décisive de notre combat pour la vérité car les 15 et 16 mai 2018, aura lieu l'appel de l'ordonnance de **non-lieu** rendue dans notre affaire en 2015.

Nous devons à nos proches une forte mobilisation pour ce qui risque d'être notre dernière bataille si nous ne sommes pas au rendez-vous.

Nous comptons donc sur votre présence lors de notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 13 Avril 2018 à 18h00 à la Mairie du Lamentin (salle du Conseil Municipal)** pour vous apporter plus d'informations.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point sur la procédure pénale (avec nos avocats)
- Approbation du procès- verbal de l'AGO du 04/06/2016
- Approbation des comptes 2017,
- Adoption du budget prévisionnel 2018,
- Présentation du rapport d'activités 2017,
- Présentation du rapport moral 2017,
- Renouvellement du tiers sortant :
- La commémoration pour le 16 août 2018 (attente de propositions ...)
- Questions diverses

Nous rappelons que tout un chacun peut être membre du Conseil d'Administration en adressant sa candidature à l'attention de la Présidente de l'AVCA au plus tard huit jours avant la date de l'Assemblée Générale à l'adresse suivante :

81 rue Ernest André,

97232 LE LAMENTIN.

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée Générale pourront participer aux différents votes.

Vous trouverez ci-joint un modèle de procuration en cas d'empêchement.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'expression de nos sincères salutations.

PS : un pot de l'amitié sera partagé en toute convivialité à la fin de l'AG.

La Présidente

Rose-Marie TAUPIN PELICAN